



l'enseignement agricole



snetap
FSU



Enseignement agricole public en péril

Tournée du comité de défense



Vie syndicale Le congrès départemental

Le congrès national qui va bientôt se tenir réunira les représentants des régions, des catégories (élection à venir), des secteurs (élections lors du congrès) et les représentants des sections locales.

Mais aussi les secrétaires départementaux du Snetap.

Les secrétaires départementaux et leurs adjoints sont élus tous les deux ans par le congrès départemental. Lors du congrès départemental, il est aussi procédé à l'élection des représentants du Snetap dans les instances départementales de la FSU.

Les secrétaires départementaux, outre qu'ils sont délégués au congrès national, sont membres du bureau régional. Le secrétariat départemental, composé du secrétaire départemental, de son adjoint, et des secrétaires des sections locales, coordonne l'action des sections locales. En ces temps de fusion des EPL, les secrétaires départementaux du Snetap ont vocation à être l'interlocuteur syndical du directeur de l'EPL départemental.

Dans un département qui a élu un secrétaire départemental, un mandat supplémentaire est libre pour qu'un autre camarade puisse représenter sa section locale.

Plus nous serons nombreux au congrès national, plus les débats seront fructueux. Il est encore temps, dans les départements où il n'y a pas encore de secrétariat départemental, d'organiser un congrès départemental pour procéder à son élection.

Le congrès réunit tous les syndiqués en activité affectés dans le département, ainsi que tous les retraités résidant dans le département.

Dans les départements où il n'existe qu'un seul site de formation agricole public, un congrès départemental, c'est une réunion de section élargie aux retraités.

Qui convoque le congrès départemental ? S'il existe déjà un secrétariat départemental, c'est lui qui organise le congrès et convoque les syndiqués. Sinon, il appartient aux secrétaires des sections locales de le faire collectivement.

Ces congrès départementaux seront l'occasion pour les syndiqués de mandater leur élu en prévision du congrès régional et du congrès national.

Le secteur vie fédérale tient à votre disposition un kit « congrès départemental ». Espérons qu'au prochain congrès, nous serons 101 secrétaires départementaux.

Didier Cuidet
Secrétaire départemental du Lot-et-Garonne



mars 2011
numéro 334

actualité

4

» Tribune du Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public : l'assèchement de l'Enseignement Agricole Public doit cesser sans délai.



corpo

6

» Tentative d'analyse du mouvement contre la contre-réforme des retraites.



Hommage

8

» Hommage à Serge Goldberg.



L'Enseignement Agricole
est la revue du Syndicat National
de l'Enseignement Technique Agricole Public

251, rue de Vaugirard
75732 PARIS Cedex 15

Tél. : 01 49 55 84 42
Fax : 01 49 55 43 83

www.snetap-fsu.fr
snetap@snetap-fsu.fr

Responsable de la publication : Jean-Marie Le Boiteux

Coordonnateur de la publication : Francis Gaillard

Equipe de coordination : Hélène Huet, Isabelle Couturier

Maquette, mise en page et impression :
Impressions J.-M. Bordessoules - BP 42
17413 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY Cedex

Dépôt légal : mars 2011
CCP 995-94 K Paris

Commission paritaire des papiers de presse 0613 5 06513

Opération vérité

Il faut dénoncer le sort réservé à l'enseignement agricole public



Les premières annonces d'évolutions de structures dans les régions confirment les craintes que nous pouvions avoir suite aux évolutions budgétaires pour 2011 (145 suppressions à la rentrée 2011). Après une année de relative accalmie, les fermetures de classe reprennent de plus belle et les DRAAF renouent avec les plafonnements arbitraires des effectifs de classes, de manière à regrouper des sections ou à économiser des heures de dédoublement.

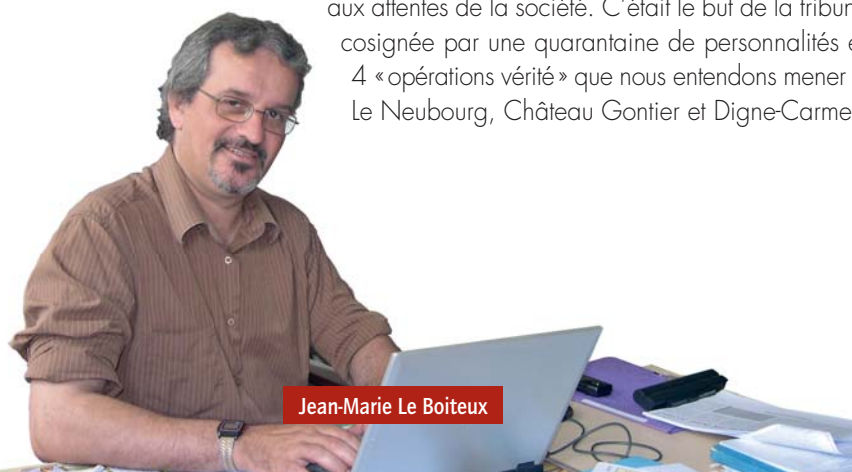
L'affectation des stagiaires directement en responsabilité s'avère une véritable catastrophe et si le gouvernement accepte de rouvrir les discussions, c'est toutefois en refusant de revenir sur ce point clé essentiel. En effet, c'est aussi pour une source d'économie de moyens : 75 stagiaires qui ne seraient plus à 2/3 de leur temps devant les élèves, ce serait 50 emplois qu'il faudrait trouver.

Enfin, le maître mot qui guide toutes les réformes pédagogiques (et elle sont nombreuses) n'est pas, comme on aurait pu l'attendre, « qualité », mais « économies ».

Dans ce contexte, que peut-on attendre du protocole fonction publique qui doit conclure le cycle de négociations engagé en 2010 sur la précarité dans les 3 fonctions publiques. Si le texte réaffirme le principe de l'occupation des emplois permanents par des fonctionnaires et instaure un dispositif de titularisation, il ne fixe aucun objectif chiffré. Lorsqu'il est interrogé, le Ministre François Baroin refuse tout autant de répondre.

Pour autant, faut-il rejeter ce texte ou bien s'en servir de levier pour imposer la titularisation de tous ? La question est posée.

Mais quoi qu'il en soit, l'enseignement agricole public, ses personnels et ses usagers ne sortiront de l'ornière dans laquelle les ont entraînés les politiques gouvernementales, sans des créations massives d'emplois. C'est tout l'enjeu des batailles à venir. Il nous reste aussi à gagner la bataille de l'opinion publique : nous devons convaincre qu'il faut redonner à l'enseignement agricole public les moyens de répondre aux attentes de la société. C'était le but de la tribune (voir pages 4-5), cosignée par une quarantaine de personnalités et c'est le sens des 4 « opérations vérité » que nous entendons mener (Toulouse-Auzeville, Le Neubourg, Château Gontier et Digne-Carêmejane).



Jean-Marie Le Boiteux

l'enseignement agricole



Enseignement agricole public en péril
Tournée du comité de défense

Edito

Notes de lecture

Le Travail enseignant : le visible et l'invisible

« J'ai fini par me dire que cette école-là n'était décidément plus la mienne ». La mise en exergue de cette assertion donne la tonalité du livre. Il s'agit de l'extrait du témoignage poignant d'un professeur des écoles qui, après 25 ans de services, annonce à ses élèves de CP qu'il va changer de métier.

La lecture du Travail enseignant réalisé par le chantier « travail » de l'Institut de recherche de la FSU ne laisse pas indifférente. Avec un regard syndical, elle peut même sembler déstabilisante. Les propos d'Yves Baunay (responsable du chantier « Travail » de l'IR FSU), venu présenter l'ouvrage au Conseil syndical national du Snetap-FSU de janvier 2011, ont de quoi surprendre. L'Institut a en effet découvert lors de ses travaux de recherche que « dans les syndicats, on ne parle pas du travail comme activité ». Lors de stages et de forums organisés par le chantier, la parole des enseignants s'est libérée et un besoin de reconnaissance du travail réel effectué a émergé.

L'ouvrage laisse ainsi une large place à l'expression du vécu des enseignants. En ressort un malaise général dû aux conditions de travail dégradées (avec l'accélération des réformes) et à un environnement professionnel de plus en plus hostile (Inspection, administration, parents).

En s'approchant au plus près du quotidien des enseignants, les auteurs ont voulu appréhender les causes du mal-être. Ainsi, une étude menée auprès des enseignants en maternelle (à 98% des femmes) montre que l'expérience n'atténue en rien les effets de l'âge en fin de carrière. Cette caractéristique si elle était mieux connue, tendrait à montrer que pour cette profession, notamment en classe de maternelle, il apparaît crucial de proposer une évolution de carrière.

Le métier est devenu « polymorphe » : la liste des tâches réalisées n'en finit pas de s'allonger. Aussi les chercheurs concluent-ils à une « crise du métier enseignant ». Celui-ci subit en permanence des injonctions contradictoires entre « prescriptions accentuées » et « déresponsabilisation ». Le contexte actuel de réformes tous azimuts renforce l'impression de ne pas pouvoir faire du « bon travail ».

Une fois le constat posé, quid de la question syndicale ? Force est de constater à l'aune des expériences que les syndicats n'apportent pas une réponse à la hauteur du désarroi exprimé. Deux entretiens avec les responsables syndicaux d'entreprises touchées tout particulièrement par la souffrance au travail (France Télécom et Renault) l'attestent.

L'ouvrage n'avance pas de solutions et « en le lisant [...], on peut avoir un goût d'inachevé, un goût de trop peu » comme le dit justement Bernadette Groison (secrétaire générale de la FSU) dans la postface. Cependant les auteurs proposent une révolution dans l'approche syndicale : la clé se trouve dans la création de collectifs de travail. Ce terme revient tout au long de l'ouvrage comme un leitmotiv sans être vraiment explicité. Il ne s'agit pas d'évoquer le travail en équipe mais l'élaboration en commun de projets qui passe par des temps de rencontres informelles. Ces collectifs de travail regroupent au niveau local des professionnels afin de contrer l'isolement, l'individualisation. Ils permettent à ceux-ci de s'approprier la question du travail.

- Les syndicats doivent-ils être à l'initiative de ces collectifs ?
- Alors que l'épuisement face aux formes de résistance habituelles se fait de plus en plus sentir - lassitude des grèves à répétition, découragement devant l'autisme du gouvernement -, faut-il déplacer l'action syndicale au niveau du travail réalisé ?
- Doit-elle s'emparer de la question de la « valeur travail » (l'expression n'est pas employée) si galvaudée par le discours politique ?
- Peut-elle remettre les choses essentielles en lumière (rendre visible « l'invisible ») et opposer la réalité aux stratégies purement comptables et aux discours déconnectés des dirigeants ?

Le but de l'ouvrage qui est œuvre de chercheurs n'est pas de donner des recettes : il fait cependant un constat (alarmant) de la situation et donne une piste de taille : les syndicats ont un rôle à jouer à ce niveau. Tout reste donc à construire !

Isabelle Couturier
Documentaliste au SNETAP-FSU



Les coordinateurs de cet ouvrage sont Yves Baunay, Marylène Cahouet, Gérard Grosse, Michelle Olivier, Daniel Rallet.
Edition Syllepse
Collection « comprendre et agir »
Prix 8 euros

Tribune du Comité Perpetuel et de Développement

L'assèchement Agriculture Publique

L'enseignement agricole, mal connu du grand public, probablement parce qu'il se trouve structurellement isolé de l'éducation nationale, est pourtant une composante importante du système éducatif français. Pour ceux qui se penchent sur ses spécificités, nombreuses sont les qualités qui lui sont pourtant reconnues.



La présence dans les établissements d'enseignement agricole de formations relevant à la fois de la voie générale (seconde générale, baccalauréat scientifique, classes de 4^e ou 3^e), et des voies technologique et professionnelle permet ainsi de faire tendre vers un même objectif éducatif plusieurs attentes sociales. De même, sa capacité à mettre en œuvre dans les mêmes établissements publics plusieurs modalités de formation (scolaire, par apprentissage ou pour adultes) constitue une réponse pertinente aux besoins de la société.



Comité permanent de Défense de l'Enseignement Agricole Public

Le Comité permanent de l'Enseignement Agricole Public doit cesser sans délai

De plus, les établissements d'enseignement agricole, en particulier publics, ont été parmi les premiers à interpellé la société sur la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles pratiques agricoles et d'autres modes d'organisation sociale, afin de faire vivre, au-delà des mots, la notion de développement durable.

Toutes les études et tous les rapports portant sur l'enseignement agricole, depuis ses 163 ans d'existence, lui reconnaissent comme éléments positifs, ses taux d'insertion professionnelle importants (plus de 90% en moyenne), mais aussi son rôle d'enseignement alternatif par rapport à l'éducation nationale, qui permet de répondre aux attentes de certains élèves, qui sans cela en viendraient à être exclus du système scolaire, et qui trouvent ainsi leur voie dans des établissements à taille humaine et proposant nombre d'activités pratiques (présence sur le site d'exploitations agricoles, d'ateliers technologiques,...), culturelles et sociales (avec notamment l'éducation socio-culturelle, spécificité de l'enseignement agricole, et une association sportive scolaire très souvent dynamique).

Le maintien de l'activité des territoires ruraux, dont l'animation et le développement sont inscrits dans ses missions, doit également beaucoup à l'enseignement agricole.

Pourtant depuis plusieurs années, l'enseignement agricole public est victime d'un traitement paradoxal et inique. Si sa qualité et sa capacité d'innovation pédagogique et d'insertion scolaire comme professionnelle font l'unanimité, les budgets successifs portés par la majorité présidentielle conduisent progressivement à son assèchement pur et simple. Ainsi 200 classes ont été fermées en 5 ans.

Stratégie d'assèchement méthodique qui va se poursuivre en 2011 puisqu'un nouveau cycle de sup-

pressions d'emplois s'engage - au moins une centaine de postes dans le seul enseignement public - et ce alors même que le point de rupture est déjà atteint comme le reconnaissent aujourd'hui tous les rapporteurs budgétaires des bancs du Sénat comme de l'Assemblée nationale. Comment les établissements vont-ils continuer à fonctionner demain ? Cette situation est intenable pour les équipes, pour les élèves et leurs familles. A chaque rentrée, par centaines, des élèves sont refusés dans l'enseignement agricole public ; à chaque rentrée, ce sont en moyenne deux sites qui sont rayés de la carte laissant apparaître de véritables déserts scolaires en milieu rural. Il faut mettre fin à cette équation infernale qui veut que moins d'enseignants engendre moins d'élèves pour un coût par élève finalement de plus en plus élevé. Et cesser la politique du double jeu, qui veut qu'une année on tienne des assises de l'enseignement public et le gouvernement annonce un moratoire sur les suppressions de postes, et la suivante celui-ci continue de sacrifier cet outil comme si de rien n'était.

Cette stratégie n'est certes pas propre à l'enseignement agricole public, en ce qu'elle découle directement de la politique de fond portée par la droite de casser l'outil d'enseignement public. Mais ses répercussions sont d'autant plus brutales, que l'enseignement agricole public, du fait de sa modeste taille - moins d'une académie moyenne de l'éducation nationale, en termes de personnels et d'élèves - a du mal à être identifié au sein de l'enseignement secondaire et supérieur, ses combats trouvant ainsi moins d'écho.

Pourtant, des élus à l'ensemble des professionnels concernés par l'enseignement agricole (du monde agricole, de la forêt, de l'aménagement...), la mobilisation dans nos territoires devrait être générale



pour défendre et promouvoir cet enseignement sans attendre des fermetures d'établissements en nombre, conséquence inévitable, tôt ou tard, si cette politique d'assèchement n'est pas révélée au grand jour et contrée.

C'est pourquoi, le comité permanent de défense et de développement de l'enseignement agricole public, qui a vu le jour en 2009, a décidé d'organiser une tournée en région des établissements, véritable opération-vérité de la dégradation du service public d'enseignement agricole qui marquera tout le mois d'avril et débutera en Midi-Pyrénées avec le lycée de Toulouse-Auzeville.

Signataires : Marie-France Beaufils, Olivier Besancenot, Martine Billard,

Marie-Christine Blandin, Bernadette Bourzai, Marie Bové, Dominique Bucchini, Serge Chabrol, André Chassaing, Pierre Chéret, Yves Cochet, Philippe Collin, Xavier Compain, Jean-Marc Coppola, Jean-Marc Dellac, Louis Dilasser, Henri Emmanuelli, Alain Fauconnier, Martine Faure, Jean-Luc Fichet, Guillaume Garot, Jean Glavany, Michel Gonnet, Brigitte Gonthier-Maurin, Bernadette Groison, Jean Lassalle, Pierre Laurent, Jean-Marie Le Boiteux, Laurent Levard, Noël Mamère, Jean-Luc Mélenchon, Jean Mouzat, Jacques Muller, Germinal Peiro, Roger Perret, Christian Picquet, François Toubin.

La tribune a été publiée le 3 mars 2011 dans l'Humanité.

Tentative d'analyse du mouvement contre la contre-réforme des r

Le refus du projet gouvernemental sur les retraites a été massif dans le pays, autant sur l'ensemble du territoire (on a vu des défilés dans de très petites villes, dans des îles bretonnes,...) que dans une large part de la population et cela sans partager un secteur professionnel particulier. Ainsi la présence dans les cortèges de nombre de salariés isolés, de salariés jeunes, de salariés du privé, de celle massive des femmes – certes pas nouvelle, et c'est d'ailleurs l'une des évolutions du syndicalisme – a été remarquable.



La bataille politique

Cette diversité dans les manifestations a des origines diverses : on a beaucoup parlé du rôle d'internet, toutefois cette séquence revendicative vient avec une certaine logique, après celle de 2009 contre la politique du gouvernement dont elle est une continuité et surtout elle arrive dans le cadre d'une délégitimation du gouvernement. L'affaire Woerth-Bettencourt en a été le symbole le plus marquant et elle a été suivie durant l'été de la chasse aux Roms, comprise elle, comme une façon par le pouvoir de détourner les médias de ce qui le gênait. Cette perte totale de crédibilité a été également symbolisée par le souvenir des déclarations de Nicolas Sarkozy : « Je serai le président du pouvoir d'achat », « Travailler plus pour gagner plus », « Je ne toucherai pas à la retraite à 60 ans ». Le président de la République est vu de plus en plus comme le « président des riches » ainsi que le nomment dans leur livre éponyme, les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot.

« Quand s'achèvera cette interminable nuit du Fouquet's ? »

La crise a ravivé le sentiment de l'impunité dont jouissent les plus riches (renflouement des banques grâce à l'argent public, bonne santé financière de l'industrie du luxe, possibilités légales d'échapper à l'impôt,...), et celui de l'injustice pour les autres qui sont directement visés par la hausse de 2% du chômage en quelques mois, la montée de la précarité dans l'emploi et de celle de l'endettement des ménages.

A cela s'est ajouté le projet lui-même, lequel malgré l'intense communication gouvernementale, a été lu comme brutal et injuste, faisant passer les Français du système le moins désastreux d'Europe au pire aujourd'hui. A cela s'est ajoutée la criante inégalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Les Français ont mal au travail

La question du travail, c'est-à-dire celle de bien travailler, et aussi de comment travailler, dans quelles conditions, pour quoi faire, quel sens a le travail, tout cela a joué un rôle important également dans la perception du projet gouvernemental par la population. D'autant que c'est en France que le taux de productivité par travailleur est le meilleur au monde et ce n'est pas sans faire des dégâts. Par ailleurs, pour les Français, le travail est identitaire : les individus, les groupes sociaux investissent beaucoup dedans. En effet si le travail n'est pas une valeur en soi – contrairement à ce que l'on tente de nous faire croire – il peut être porteur de valeurs, mais elles s'étiolent au fur et à mesure que la puissance financière grandit. Il est à noter que les salariés du secteur public ont plus le moral en berne en ce moment que ceux du privé car ils ne peuvent plus faire les missions qui sont les leurs et que le sens même de ces missions est en train de changer et cela trop souvent en contradiction avec les valeurs qui structuraient l'idée même de service public. C'est sur cette perception-là que s'est construite la volonté générale de conserver la retraite à 60 ans et non comme un

tabou intangible, un dogme, mais plutôt comme un bouclier. De plus tout un chacun peut constater que seuls 38% des salariés sont effectivement encore en activité lorsqu'ils partent à la retraite et que bien souvent, même s'ils partent à 60 ans avec de mauvaises conditions financières, ils ne cherchent pas à rester pour l'améliorer, et ils partent quand même.

La retraite, une seconde vie pour une autre socialisation

C'est pourquoi la retraite, au-delà du fait qu'elle appartienne au travail lui-même dans le sens où elle est la reconnaissance d'une vie de labeur, qu'elle peut être considérée comme une partie du salaire dont le paiement est différé aux vieux jours, est investie d'une grande valeur. Elle est une autre vie indispensable pour « profiter » de la vie et des autres, ce qu'il semble impossible de faire avant. La retraite, c'est à la fois un combat syndical contre le patronat pour la dignité de celui qui a donné ses bras, sa force de travail, mais c'est aussi une notion issue du XVIII^e siècle qui a développé à la fois l'idée du corps social bien gouverné qui peut ainsi connaître le bonheur et celle de l'individu qui a le droit à l'épanouissement personnel. La retraite a donc une utilité sociale complète et les retraités ne sont pas des poids morts dans la société : on connaît leur importance en ce qui concerne la redistribution – pour les plus aisés – vers leurs enfants et petits enfants – participant ainsi au calme social -, la place qu'ils occupent dans les associations, lesquelles jouent un rôle majeur dans le tissu social. A cela s'ajoute le fait qu'il y a aujourd'hui une économie des loisirs

etraites

qui ne peut se passer de leur présence et de leurs revenus... L'allongement de l'espérance de vie n'a pas que des inconvénients !

L'action des organisations syndicales

De nombreux sociologues font remonter la séquence de lutte en 1995. Mais c'est dans les années 2000 que les mouvements de contestation ont été les plus nombreux. Toutefois, depuis les années 80, la grève est en déclin. Dès 2003, on note qu'en même temps que le nombre de grévistes baisse, le nombre de manifestants augmente. Ce n'est pas seulement parce qu'une grève coûte cher (les travailleurs n'ont jamais eu les moyens de faire la grève !) mais l'endettement des ménages est plus important aujourd'hui, et le chômage met le salarié plus à la merci de son patron. A cela s'ajoute le fait que le pouvoir politique a mis en place un certain nombre de mesures d'empêchement, avec le service minimum dans les transports par exemple, ou n'hésite pas à employer les grands moyens avec les retraits de permis pour les chauffeurs routiers, l'envoi de policiers en nombre, la réquisition,..... Si le pouvoir politique a aujourd'hui des réactions plus dures, c'est qu'il a été fortement inspiré par le patronat dont il est le séide.

Dans ce contexte, les organisations syndicales parviennent à entraîner les salariés dans les manifestations mais pas dans les mouvements de grève.

Une intersyndicale faite d'enjeux différents

La question de l'intersyndicale dans ce mouvement est primordiale. Elle s'est construite dans les mois qui ont précédé le conflit dans cette prévision même puisque le « rendez-vous » avait été annoncé à l'avance par le président de la République.

Nous devons à ce sujet rappeler que l'action du printemps et de l'automne 2010 est à placer à la fois dans le cadre de la politique de réorientation

de la CGT et dans celui de la nouvelle loi sur la représentativité, dans le privé comme dans le public. En effet, ces nouvelles règles changent quelque peu la donne entre les organisations : la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CFE-CGC ne bénéficient plus de la reconnaissance d'office qui datait d'une loi de 1948 modifiée par un arrêté du 31 mars 1966 (dont évidemment les nouveaux venus, FSU, UNSA, Solidaires étaient de fait, exclus.) et devront avec les autres, faire la preuve à chaque consultation générale, de leur représentativité réelle. A court terme, les cartes vont être rebattues et au vu des résultats dans les dernières élections, le nouveau visage de la représentation des salariés est tout à fait imaginable, c'est pourquoi cela donne une nouvelle importance et de nouvelles responsabilités à certaines organisations. D'autre part, la CFDT avait payé cher son cavalier seul de 2003 et elle ne souhaitait pas revivre les mêmes difficultés.

Cette nécessité a rencontré la volonté de la CGT désireuse d'un certain recentrage tout en gardant un rôle moteur dans l'intersyndicale.

Trois organisations seulement – la FSU, Solidaires dans l'intersyndicale, et FO en jouant sa partition particulière – ont porté le mandat de l'exigence du retrait du projet mais ne sont pas parvenues à faire évoluer l'ensemble de leurs partenaires en ce sens.

Pour la CGT, l'intersyndicale semblait seule capable de maintenir le plus haut niveau de mobilisation possible (et d'ailleurs le pays a, tout du long, soutenu le front syndical.) et surtout elle voulait adopter une posture ouverte aux négociations afin de faire porter la responsabilité de l'échec au gouvernement.

Ce positionnement ne pouvait que convenir à la CFDT qui en est même arrivée à faire oublier son rôle en 2003 au point, semble-t-il, de se fabriquer une nouvelle légitimité. Dans ce cadre, le fait qu'aucune organisation n'ait appelé explicitement à la grève reconductible n'est pas surprenant.

L'appel à la grève reconductible en faillite

Toutefois, ce serait une courte analyse que celle qui se contenterait de ce constat. La grève reconductible ne se décide pas seulement à la tête des organisations syndicales, il faut que la base y soit prête et là, bien plus qu'en 2003, une très faible minorité de salariés souhaitait s'y lancer. En effet, un certain nombre de facteurs a joué contre et pas seulement ceux expliqués plus haut concernant la situation économique de la population. Il faut prendre en compte également le fait que Nicolas Sarkozy se considérait comme seul légitime sur cette question et voulait, non seulement faire cette « réforme », mais en même temps faire la démonstration auprès de ses mandats (électeurs, milieux patronaux, financiers, ...) qu'il était bien le président qu'ils avaient voulu et dont ils avaient favorisé l'élection. Il voulait leur prouver qu'il était capable de « sauver » le pays contrairement à la gauche. D'où son refus de la négociation sociale contrairement à ses rododromes habituelles.

Un certain abattement nourri de l'espoir que les élections présidentielles ne sont pas si éloignées a plané sur le mouvement et a été aussi l'un des freins à sa radicalisation, malgré les quelques tentatives ciblées (raffineries, Bouches du Rhône).

En même temps, le parti socialiste n'a pas porté clairement de position ferme proche des mandats syndicaux à travers les prises de paroles de ses différentes personnalités et n'est apparu en force et clairement dans les défilés, qu'au cours du mouvement.

En conclusion : le syndical doit-il rejoindre le politique ?

Le salariat est en pleine évolution : les politiques patronales de direction des entreprises et de gestion du personnel entament très nettement les différentes cultures professionnelles dans chaque secteur et, à la suite, les cultures militantes. L'individualisation des carrières – même dans la

fonction publique – provoquent de nouvelles manières de se mobiliser et doit pousser les organisations syndicales à inventer des formes différentes de mobilisation.

Les partis politiques, à gauche, n'ont pas défendu les travailleurs contre ces évolutions destructrices, on l'a vu, de la façon de vivre le travail. Ils n'ont pas plus été capables, désunis qu'ils étaient/sont, de rassembler l'ensemble des mécontentements qui dépassent largement le seul cadre des retraites, alors que la politique du gouvernement actuel est vécue comme injuste, immorale, voire illégitime, en tous cas comme une sorte de scandale permanent.

Si les organisations syndicales sont globalement parvenues à faire connaître et comprendre les raisons de leur refus de ce néfaste projet, il n'en est pas autant de leurs propositions. Dans un débat politique déconnecté des grands enjeux sociétaux, où les partis et les médias sont centrés sur l'unique question de savoir qui sera candidat à l'élection présidentielle en 2012 et quand il le dira, il y a la place pour elles d'organiser une dynamique de réflexion en élargissant leur horizon vers les associations, mouvements citoyens qui ont participé à la contestation – rappelons-nous la campagne lors du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen – et ainsi d'irriguer le débat politique.

La FSU, en ce qu'elle s'est toujours revendiquée porteuse d'un syndicalisme de transformation sociale, doit prendre toute sa place dans une telle dynamique.

Sylvie Debord

Notes :

Le président des riches ou Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot aux éditions Zones

Sources :

Jean-Marie Pernot et Stéphane Rozès au CDFN (Conseil Délibératif Fédéral National) de la FSU en janvier 2011

Sophie Bérout et Karel Yon, chercheurs en sciences politiques



Hommage à Serge Goldberg



Il était aux alentours de 18h15, le vendredi 4 mars 2011, lorsque Serge Goldberg a été happé par le train express régional Saintes-Bordeaux alors qu'il traversait, à pied, un passage à niveau dans son village de Charniers (17).

Retraité depuis une dizaine d'années, Serge a été un militant infatigable, non seulement au SNETAP ou à la FSU, mais aussi pour toutes les causes humanitaires, contre le racisme, et plus généralement contre toutes les injustices ou encore pour la diffusion de la culture.

Professeur d'éducation socio-culturelle, il a en été l'un des principaux promoteurs, et l'un des instigateurs de la circulaire du 23 février 1965 qui a imposé cette discipline dans l'enseignement agricole. Il a toujours eu et porté la conviction que cette discipline, héritage des avancées sociales de 1936 et de l'élan pour la culture d'après guerre, devait permettre de réduire l'écart ville-campagne et de développer des activités péri-éducatives justifiées par le régime d'internes de la majorité des élèves accueillis dans l'enseignement agricole.

Syndicaliste de la première heure, Serge a fait partie des tous premiers fondateurs du SNETAP, né la même

année que l'éducation socio-culturelle (création du SNETAP en juin 1965). Militant actif du SNETAP, Serge en a été secrétaire régional, d'abord en Rhône-Alpes, alors qu'il exerçait au lycée agricole de Roanne-Chervé, puis en Poitou-Charentes, lorsqu'il fut affecté au LEGTA de Saintes.

Elu pendant de longues années au bureau national, et même au secrétariat général (adjoint à la vie syndicale), Serge a également été rédacteur en chef du bulletin « l'enseignement agricole » et le numéro que vous tenez entre vos mains lui doit beaucoup. Au SNETAP, tous ceux qui l'ont connu témoignent, dans son engagement militant, de sa pugnacité et sa ténacité dans sa lutte contre toute forme d'injustice, contre l'arbitraire et les abus de pouvoir (en atteste son acharnement, jusqu'à se voir trainer devant les tribunaux, à dénoncer les détournements de fonds opérés au lycée de Jonzac).

Lorsqu'en 1993 le SNETAP a fait le douloureux choix de quitter une FEN qui ne représentait plus ses valeurs pour créer la Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Serge a de nouveau été présent, en prenant la responsabilité de la section départementale de la toute jeune FSU de la Charente-Maritime.

En prenant sa retraite, il y a une dizaine d'années, Serge n'en a néanmoins pas déserté le terrain du militantisme, ni au SNETAP où il a régulièrement participé aux travaux et aux publications du collectif retraités, ni à la FSU où il a, jusqu'en 2009, représenté le SNETAP au sein de la section fédérale des retraités.

En homme infatigable, on le trouvait aussi présent dans toutes les actions de promotion de la culture et contre les injustices sous toutes leurs formes. Il présidait ainsi la section locale du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et portait la voix des 70 associations culturelles, de loisirs et de solidarité de la ville de Saintes au sein de la Facels, dont il était le président écouté. Enfin, Serge Goldberg y avait créé, il y a dix ans, le Salon du livre des droits de l'homme.

Le nombre de messages rendant hommage à Serge, que nous avons reçus, témoigne à lui seul du militant et de l'homme engagé qu'il était. Par sa disparition, le SNETAP perd l'un de ceux qui furent ses piliers fondateurs.

Jean-marie Le Boiteux
Secrétaire Général
SNETAP-FSU



Le 26^e congrès du snetap se déroulera à Melle. Il sera l'occasion de nombreux débats dans un contexte particulièrement dégradé et difficile. Les adhérent-e-s du Snetap savent combien ce rendez-vous est important que ce soit pour réaffirmer des valeurs et des mandats clairs pour l'avenir de l'enseignement agricole public, ou bien encore pour décider ensemble des moyens de lutte et de résistance. Pour réparer ce rendez-vous important les congrès régionaux vont bientôt se réunir et ils seront l'occasion de rencontres, de débats au plus près des réalités d'exercice de nos métiers. Vous trouverez ci joint le rapport d'activité qui est soumis au vote des syndiqués, il sert de base à ce moment fort de notre vie syndicale. L'implication du plus grand nombre garantira la qualité de tous ces travaux à venir, c'est aussi la garantie des solidarités nécessaires dans cette période de mise à mal des services publics.